



## Abandon des enfants pour l'argent

Par **dede87**, le **30/09/2010** à **13:30**

Bonjour j'ai un cas que je trouve que c'est enorme de deux parents que reçois par mois un peu pres 3000 euros et quelques qui on 2 enfants de 7 ans et 2 ans et la ils ont envoieé les enfants au Portugal a sa tante car ils ont dis que n'arrivee pas a vivre avec deux enfants a charge et avec de revenu assez genereux! Tout ça pour l'argent, elle etait toujours une mere pas present une fois que le garçon de 7 ans est venu habiter avec elle depuis 2 ans ,(il etait au portugal avec sa grand mere) elle est pas une bonne mere depuis toujours! je voulais savoir si elle peut vraiment faire ça! de envoieé ses enfants loin d'elle.

Par **Domil**, le **30/09/2010** à **18:06**

Les parents ont le droit de décider du lieu de résidence des enfants, si tant que les enfants n'y sont pas en danger.

Par **dede87**, le **30/09/2010** à **20:21**

meme si les enfants ne sont pas avec leur parents? alors tout le monde peut faire des enfants et les donner a qui ils veule, c'est bien alors!

Par **Domil**, le **30/09/2010** à **20:46**

Oui. Des parents peuvent faire adopter leurs enfants, ils peuvent les mettre en pension et les confier à des grands-parents, ce n'est pas abandonner des enfants.

Par **dede87**, le **30/09/2010** à **22:25**

mais attention, ils sont pas en adoption, ils sont pas avec les grand-parents, ils sont avec une amie dans un autre pays! pour moi c'est abandonner une fois qu'ils peuvent tres bien les garder!

Par **Domil**, le **30/09/2010** à **22:38**

Mais chez une amie c'est pareil. Les parents ont le droit de confier leurs enfants à la garde d'autrui.

La question est surtout : vous intervenez à quel titre ?

Par **dede87**, le **30/09/2010** à **23:08**

moi j'ai posez une question et j'ai obtenue des reponses alors c'esst bon.